

Bonjour,

La CCL a émis avec succès un nouvel emprunt:

20 ans à 2.125%

La hausse significative des taux d'intérêt à long terme ainsi que les incertitudes économiques et géopolitiques ont eu raison de l'augmentation de la série 66 prévue préalablement durant l'été. Le traitement intense de nouvelles demandes de financement a toutefois permis de constituer un nouveau pool avec le volume nécessaire pour que le nouvel emprunt soit admis en pension. Dans un environnement fébrile en raison de l'inflation et du resserrement monétaire qui s'en est suivi, la CCL a su profiter d'une légère détente des taux à long terme pour placer hier avec succès un nouvel emprunt public.

Vingt-trois maîtres d'ouvrage participent à la série 67 au travers de 30 quotes-parts pour un volume total de 136,9 millions de francs. Le taux d'intérêt de 2,125% pour une durée de 20 ans, sensiblement plus élevé que les conditions de la précédente émission de fin mars 2022, reste néanmoins très avantageux au vu du contexte actuel et de la durée de financement. Vous trouverez les détails dans le [décompte des coûts globaux](#).

Les communications officielles de la CCL à l'attention de ses membres continuent à leur parvenir par la voie postale.

[Recommander la Newsletter](#)

[Se désabonner de la Newsletter](#)
